Mémoire présenté au Comité spécial sur la réforme électorale

par: R. Wayne Steeves

Ingénieur à la retraite

Je présente ces recommandations judicieuses en tant que citoyen intéressé, personne âgée et électeur régulier. Je suis entièrement responsable de leur contenu et aucun autre membre de ma famille ne devrait être puni pour leur publication.

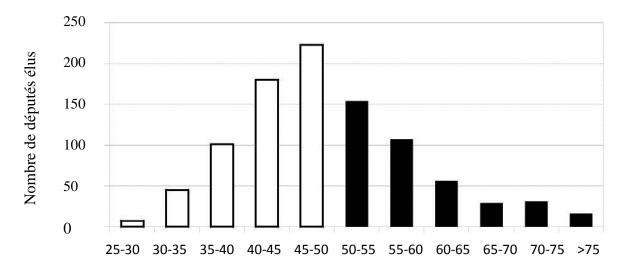
RECOMMANDATION 1

La priorité du gouvernement du Canada devrait être de faire en sorte que chaque député est élu par une majorité d'électeurs.

RAISON

Un gouvernement représentatif est fondé sur la représentation dans les circonscriptions. Combien de votes doit obtenir un candidat afin de pouvoir dire qu'il a le droit, plus que tout autre candidat, de représenter la circonscription? Il faut manifestement qu'il ait plus de votes que tout autre candidat. Pour le **politicien**, cela est suffisant pour déclarer victoire. Il s'agit du **système de scrutin majoritaire uninominal à un tour.**

Combien de votes leur a-t-il fallu pour gagner? Élections des députés en 2008, 2011 et 2015



Pourcentage des voix reçues dans la circonscription

Mais du point de vue des **électeurs**, de combien de votes a besoin le candidat pour représenter chaque électeur dans la circonscription? Car voilà ce que veulent les électeurs lorsqu'ils envoient leur député à Ottawa. Bien sûr, les électeurs seraient heureux si le candidat recevait 100 % des voix. Ainsi, chaque électeur aurait déjà approuvé le candidat pour qu'il soit son représentant.

Mais la question principale est donc, si l'on **n'a pas** voté pour ce candidat, combien de voix lui faut-il pour qu'on soit convaincu que les voix de ceux qui l'appuient peuvent légitimement primer ce qu'on souhaite? Eh bien, 100 % moins 1, c'est-à-dire tous les autres électeurs sauf soi-même, nous convaincrait probablement. Mais qu'en est-il de 90 % des électeurs? Quatre-vingts pour cent? Trente pour cent?

On se retrouve alors évidemment dans une position minoritaire qu'on préférerait éviter. Cependant, on est dans une position minoritaire seulement dans la mesure où les autres électeurs sont dans une position majoritaire. Si aucun groupe d'électeurs n'est dans une position majoritaire, chaque électeur est dans une position minoritaire et ne peut

Pourcentage des sièges/Vote populaire

prétendre que son candidat est celui qui a le plus de légitimité pour représenter **toute** la circonscription.

Conséquemment, tout candidat qui peut obtenir plus de 50 % des voix, c'est-à-dire la **majorité**, est le seul candidat dont les partisans peuvent dire avec raison qu'il est le représentant de la circonscription.

Si le scrutin ne crée qu'une pluralité, les préférences secondaires et tertiaires des électeurs peuvent donner un appui supplémentaire aux candidats pour l'obtention d'une majorité.

Le graphique suivant démontre qu'au cours des 53 dernières années de scrutin majoritaire uninominal à un tour, bien qu'il y ait eu 10 gouvernements majoritaires, il n'y en a aucun qui a gouverné en ayant reçu la majorité des voix!

Profil du parti au pouvoir

- % des voix
- % des sièges

Année électorale

Cette faiblesse visible en matière de représentation à la Chambre découle de la faiblesse de la représentation produite par les élections dans les circonscriptions. Corriger cela améliorera grandement la situation à la Chambre.

EXEMPLE

La façon la plus simple et la moins chère pour obtenir des résultats majoritaires, c'est le vote alternatif ou le scrutin préférentiel. Cette méthode permet une plus grande application des préférences des électeurs et reflète mieux leurs intentions en leur donnant la possibilité de classer d'autres candidats. Si les électeurs choisissent de classer tous les candidats, leurs préférences seront toujours appliquées jusqu'au décompte qui produit un résultat majoritaire. Tout vote fait ainsi aura un effet direct sur le résultat.

RÉSUMÉ

Avec le scrutin majoritaire uninominal à un tour, les politiciens sont gagnants; avec un vote majoritaire, les électeurs sont aussi gagnants. Les politiciens doivent mériter le pouvoir de gouverner. Mettez en œuvre des élections majoritaires.

RECOMMANDATION 2

Voter est un droit, et doit le rester.

RAISON

Je suis d'accord avec l'éditorial de Peter Macleod et Lyndsay Poaps dans le *Star* du 26 juillet 2016.

EXEMPLE

Essayer d'obliger les gens à voter ne peut pas être la meilleure approche pour accroître la participation électorale.

RÉSUMÉ

Il ne faut pas qu'aller voter devienne un devoir.

RECOMMANDATION 3

Le gouvernement doit démontrer qu'il peut gérer la performance du système électoral de façon complètement publique, et qu'il le fera vraiment.

RAISON

L'expérience des provinces indique qu'il y a de grandes forces politiques à l'œuvre pour influencer une décision qui pourrait être fondée sur l'analyse afin d'améliorer nos systèmes électoraux. Le gouvernement doit s'assurer que le processus est indépendant de ces intérêts politiques particuliers.

EXEMPLE

Pour y arriver, le gouvernement devrait :

- 1) Définir les principes ou les idéaux souhaités pour le système électoral.
- 2) Préciser une ou plusieurs mesures qui indiquent le degré dans lequel ces principes sont respectés.
- 3) Évaluer les résultats passés pour créer un profil du système existant.
- 4) Utiliser ces données historiques pour prévoir quel changement devrait améliorer la performance.
- 5) Mettre en œuvre un changement significatif qui devrait améliorer la performance.
- 6) Faire rapport de la performance comparative du nouveau système.
- 7) Évaluer le rapport coût-efficacité du changement.
- 8) Conserver ou rejeter le changement.
- 9) Et rendre tout cela public.

RÉSUMÉ

Si l'on ne peut pas le mesurer, on ne peut pas le gérer. Utilisez un processus public d'analyse pour ce changement. Évitez les possibilités d'influence politique.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Mettez en place des élections majoritaires pour les députés.

Faites en sorte que le droit de vote demeure un droit.

Gérez le système électoral en fonction des analyses, et libre de tout intérêt politique particulier.